

Objet: Remboursement stores / films fenêtres / école - 2023\_051

**Séance du vendredi 21 juillet 2023**

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 11 juillet 2023

Présents : 12

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-et-un juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS, et du secrétaire de séance Stephanie GAILLARD*

Votants: 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

**Présents :** Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Pierre DUPONT, Jean Christophe GUY, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA, Matthieu PIJOUAT

**Représentés:** Christelle CHAUVET  
11/07/2023

**Absents:** Stephanie SALIES

Monsieur le Maire, informe les membres présents que Mme Gaillard Stéphanie, 2<sup>ème</sup> adjointe, a réglé la somme de 264.30 € à Amazon pour l'achat de stores et de films à fenêtres pour l'école de Saint-Cernin et propose que le dit montant lui soit remboursé par la collectivité.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de rembourser à Mme Gaillard Stéphanie, la somme de 264.30 € représentant le coût de la dépense.

Adopté à l'unanimité.

Acte rendu exécutoire après dépôt

en Préfecture de AURILLAC le 31 juillet 2023  
et publication ou notification du 01 Août 2023

Le Maire,

A. DUJOLS



La secrétaire de séance,  
S. Gaillard

